

Titre du livre : **La vie de Muhammad (nouvelle édition revue et corrigée)**

Auteur : **Etienne Dinet & Slimane Ben Ibrahim**

Editeur : **Maison d'Ennour**

# بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

السلام عليكم ورحمة الله و بركة

*Nous savons qu'un grand nombre de livres écrits par de prétendus érudits contiennent non seulement des erreurs, mais aussi des mensonges.*

*Il ne s'agit pas de lancer la pierre contre qui que ce soit, mais je crois très sincèrement, que toute attaque qu'elle soit physique, intellectuelle ou autre, contre l'islam et les musulmans, doit engendrer une contre-attaque appropriée.*

*Ceci demeure pour tout croyant un devoir et une haute obligation coranique et prophétique. On ne peut, à mon avis, être croyant et ne pas réagir lorsque l'on voit notre religion attaquée !*

*C'est pourquoi une fois de plus, je vous mets en garde en ce qui concerne le contenu de ces livres. **Faites très attention aux livres que vous lisez !***

*Nous savons que la très grande majorité des maisons d'éditions dites islamiques, ne sont là que pour gagner de l'argent et rien d'autre. En conséquence de quoi, le contenu de ces livres sont souvent truffés de mensonges, manipulations et très souvent sans absolument aucun intérêt.*

*Je vous présente à présent, quelques titres afin que nous nous rendions compte une fois de plus, du danger hypocrite.*

*Puisque sans nul doute, ce sont eux et personne d'autres qui sont à l'origine de toutes ces manipulations.*

## **Voilà ce que l'on pourra lire dans le livre ci-dessus cité :**

« Fréquemment, le délire s'emparait du Prophète. Un jeudi, tandis que ses compagnon étaient groupés autour de sa couche, il leur dit : « Apportez-moi de l'encre et du parchemin ; je veux écrire un Livre qui, à jamais, vous préservera de l'erreur » - « L'Envoyé de Dieu est dominé par la souffrance, dit 'Umar ; n'avons-nous pas le Coran ? Le livre de Dieu nous suffit. »

(Page 444. *La vie de Muhammad* (nouvelle édition revue et corrigée). Etienne Dinet & Slimane Ben Ibrahim. Maison d'Ennour)

Hallucinant !!! On nous dit que : « *Fréquemment, le délire s'emparait du Prophète !* » Ce qui est pour le moins très choquant ! Dire que le Prophète **délirait fréquemment**, est selon moi, ni plus ni moins qu'un blasphème et une insulte particulièrement grossière !

Néanmoins, il faut essayer de comprendre ce qui pousse un certain nombre de « savants » dits sunnites, à tenir des propos pour le moins inadmissibles.

Je crois, que compte tenue de la gravité du texte et de l'absence d'échappatoire, ces « savants » sont « contraints » de se tordre dans tous les sens afin de nous pondre un semblant d'explication. Laquelle de toute évidence, ne convaincra personne en tout cas, personne de sincère.

En effet, l'histoire du jour du jeudi embarrasse un grand nombre de « savants » et « théologiens » dits sunnites. Puisque dans la pensée dite sunnite, Omar fils de Khatab (رضي الله عنه) est présenté comme un second Prophète, un saint, un savant, un très grand compagnon du Prophète... etc. Ce qui pose donc un dilemme pour le moins assez ennuyeux !

Le texte du jour du jeudi remet, et c'est le moins que l'on puisse dire, cette image pour le moins idéale et surtout idéalisée de Omar. Ce texte remet radicalement en question la position éminente de Omar. Position véhiculée par les « sunnites » en tout temps et en tout lieu. Ce qui embarrasse, et on le comprend fort bien, les prétendus savants dits sunnites. Puisque, s'ils reconnaissent qu'Omar a mal agit le jour du jeudi, cela revient à remettre en question la personne d'Omar, plus exactement, son statut.

Ce qui est, de leur point de vue, inadmissible. Alors, ils leur ont fallu trouver une explication relativement raisonnable, laquelle en aucun cas ne doit remettre en question Omar tout en contentant les adeptes du sunnisme.

Alors, la réponse diffère selon les « savants » :

Ici, on nous dit que le Prophète **délinquait fréquemment**, il fallait donc l'empêcher à ce qu'il dise n'importe quoi ! Ainsi, on préfère mettre en accusation le Prophète plutôt que Omar, peut être parce que l'image d'un Prophète ne peut jamais être ternie puisque justement Prophète. Autant alors lui faire « porter le chapeau », ce qui n'est pas le cas d'un simple mortel dont le statut peut à tout moment être remis en question.

Ailleurs, (<http://www.editionsles12.com/probleme-constitutionnel.pdf>) on nous dit que Omar a uniquement empêché à ce que le Prophète fasse un effort inutile ! Ainsi, un écrit qui **empêcherait la oumma de s'égarer** est vu, selon Hamidullah, comme un écrit inutile ! De plus, et toujours selon cette même opinion, le Prophète mourant était disposé à faire un effort inutile, cependant, heureusement, Omar était là pour veiller à ce que le Prophète ne fasse rien d'inutile !!!

Quant au cheikh al-islam, Ibn Taymiya, il élude la question en nous disant que Omar est connu pour sa science, sa fidélité et son engagement pour l'islam, en conséquence de quoi, l'intervention de Omar ne peut être que louable. Ce qui est très bien et nous en sommes bien contents, néanmoins, cela ne répond en rien à la question du jour du jeudi !

En définitive, quelques questions s'imposent :

Est-il licite à un musulman de désobéir au Prophète surtout s'il est mourant ! Alors que Dieu dit : **« ô vous qui avez cru ! N'élevez pas vos voix au-dessus de la voix du Prophète, et ne haussez pas le ton en lui parlant, comme vous le haussez les uns avec les autres, sinon vos oeuvres deviendraient vaines sans que vous vous en rendiez compte »**.

**« Ceux qui auprès du Messager d'Allah baissent leurs voix sont ceux dont Allah a éprouvé les cœurs pour la piété. Ils auront un pardon et une énorme récompense »**.

**« Ceux qui t'appellent à haute voix de derrière les appartements, la plupart d'entre eux ne raisonnent pas »**.

**Est-il licite à un musulman de contrarier le Prophète !**

**Est-il licite à un musulman de provoquer, par son opposition, une querelle et de prendre le risque que cette querelle ne dégénère en véritable fitna !**

**Pourquoi Omar n'a pas voulu que le Prophète écrive ce testament !**

**Pourquoi Omar s'est-il exclamé ainsi : « *Le livre de dieu nous suffit !* » alors que le livre de Dieu va de paire avec la Sunna ! Omar pouvait-il l'ignorer ! Omar savait-il mieux que le Prophète ce dont avait besoin la Oumma !**

Plus grave encore ! Boukhari nous apprend que : Ibn-Abou-Molaïka a dit : *« Peu s'en est fallu que les deux meilleurs (des musulmans), Abou Bakr et Omar, ne périssent pour avoir trop élevé la voix en présence du Prophète, lorsque la députation des Benou-Temim vint le trouver. L'un d'eux (Omar) indiquait El-Aqra (comme chef), tandis que le second (Abou Bakr) désignait un autre personnage dont le Rawi a oublié le nom. « C'est uniquement pour me contrarier que tu parles ainsi, s'écria Abou Bakr, en s'adressant à Omar. »*

*Et comme ils élevaient tous les deux la voix à ce sujet, Dieu révéla ce verset : « O vous qui croyez, n'élevez pas la voix... ». Depuis cette révélation, Omar ne disait rien à l'envoyé de Dieu avant que celui-ci ne l'eut interrogé ».*

Ce qui est, constatons-le faux !



Ibn 'Abbâs a dit : « Lorsque l'Envoyé de Dieu fut à l'agonie, il y avait dans sa chambre des personnages, entre autres 'Omar ben El-Khettâb. Le Prophète dit : **« Qu'on m'apporte de quoi vous écrire un texte grâce auquel vous ne pourrez vous égarer dorénavant. – Le Prophète, s'écria 'Omar, est dominé par la souffrance. Vous avez le Coran, et le livre de Dieu nous suffit. »** Les personnes présentes ne furent pas toutes de cet avis et une discussion s'engagea, les uns disant qu'il fallait apporter au Prophète de quoi écrire le texte grâce auquel on ne pourrait s'égarer dorénavant ; les autres s'en tenant aux paroles de 'Omar. Le bruit de cette discussion auprès du Prophète devint si vif que l'Envoyé de Dieu s'écria : « Allez-vous en ! »

Et, ajoute 'Obaïd-Allah, disait : **« Quel malheur ! Quel irréparable malheur ! Que ces discussions et ces cris aient empêché l'Envoyé de Dieu de leur écrire ce texte. »**